

SICOREN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLÈGE DE LA RÉGION DE NEAUPHLETTE

Longnes, le 04 Mai 2026,

OBJET : CONVOCATION DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du comité syndical du
SICOREN

qui aura lieu dans la salle du conseil de Longnes

LE LUNDI 11 MAI 2026 à 19h30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Délibération 2026.08 : Election du nouveau bureau
- Délibération 2026.09 : Document budgétaire et financier
- Délibération 2026.10 : Indemnités président et vice-présidents
- Délibération 2026.11 : Indemnité secrétaire
- Délibération 2026.12 : Délégation données au président
- Délibération 2026.13 : Autorisation souscription d'un emprunt à court terme
- Décision modificative 2026.14: BP 2026
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent, merci de bien vouloir transmettre la présente convocation à un suppléant.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Christophe DEBAST

